



---

## DELIBERATION N° 23/2020/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 A 09H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

---

**PORTANT AUTORISATION DE MANDAT SPECIAL A MADAME MARIE-LAURE PHINERA-HORTH, PRESIDENTE DE LA CACL, POUR SES DEPLACEMENTS EN SA QUALITE DE MEMBRES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) – PARTICIPATION AU 1<sup>er</sup> CA LE MERCREDI 22 JANVIER 2020 A PARIS**

Nombre de Conseillers en exercice : 30  
Nombre de Conseillers Présents : 16  
Nombre de Procurations : 7  
Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23  
Vote :  
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4<sup>ème</sup> Vice-Président - Roger ARON, 5<sup>ème</sup> Vice-Président - Serge BAFAU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES** : Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Procuration** à Farah KHAN - Jean GANTY, 1<sup>er</sup> Membre du Bureau → **Procuration** à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire → **Procuration** à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire → **Procuration** à Serge BAFAU - David RICHE 3<sup>ème</sup> Vice-Président → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire → **Procuration** à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH

**ÉTAIENT ABSENTS** : Patrick LECANTE, 1<sup>er</sup> Vice-Président - Gilles ADELSON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Monique AZER, 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire – Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Corine DIMANCHE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la Délibération N° 43/2017/CACL du 20 avril 2017 portant condition de prise en charge des déplacements des élus de la CACL ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission Finances le mardi 28 janvier 2020 ;

**Entendu** l'avis favorable du Bureau le mardi 28 janvier 2020 ;

**Entendu** le **Rapport N° 23/2020/CACL** relatif à l'autorisation d'un mandat spécial à Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL, pour ses déplacements en sa qualité de membre élue au Conseil d'Administration de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) – Participation au 1<sup>er</sup> CA le mercredi 22 janvier 2020 à Paris.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré :**

**DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 23/2020/CACL** relatif à l'autorisation d'un mandat spécial à Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL, pour ses déplacements en sa qualité de membre élue au Conseil d'Administration de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) – Participation au 1<sup>er</sup> CA le mercredi 22 janvier 2020 à Paris.

**AUTORISE** l'Assemblée de lui attribuer un mandat spécial de déplacement aux différentes réunions accomplies dans l'intérêt de la CACL, pour la durée de son mandat actuel, de janvier à avril 2020.

**AUTORISE** l'Assemblée à régulariser par mandat spécial les conditions du déplacement du 22 au 26 janvier 2020 de Mme la Présidente et en conséquence les frais de voyage avec la compagnie Air France de Cayenne/Paris/Cayenne en classe « affaires » et l'hébergement à Paris.

**AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la démarche de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 31 janvier 2020

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL  
**Marie-Laure PHINERA-HORTH**